Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

DÉCISION 2011/872/PESC DU CONSEIL

du 22 décembre 2011

portant mise à jour de la liste des personnes, groupes et entités auxquels s'appliquent les articles 2, 3 et 4 de la position commune 2001/931/PESC relative à l'application de mesures spécifiques en vue de lutter contre le terrorisme, et abrogeant la décision 2011/430/PESC

(JO L 343 du 23.12.2011, p. 54)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Décision 2012/333/PESC du Conseil du 25 juin 2012	L 165	72	26.6.2012

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2011D0872:20120314:FR:PDF